

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N°438

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

Dimanche 9 décembre 2012
II^{ème} Dimanche de l'Avent

J'ai fait un très beau rêve !

Oscar Wilde a écrit : « La sagesse c'est d'avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue lorsqu'on les poursuit » ! Nonobstant les déviances morales de cet auteur, c'est une citation qui me paraît particulièrement appropriée à mon rêve...

J'ai rêvé, en effet, que Mgr Fellay ayant pris connaissance de la récente « Profession de Foi Catholique » du Père Jean, de « Morgon », en avait fait une copie, l'avait signée et l'avait fait signer par tous les prêtres de la Fraternité ! Une authentique « Profession de Foi Catholique » devrait pouvoir bénéficier de l'approbation enthousiaste de tout bon catholique ! Dès lors, les discussions ténébreuses entre Rome et Ecône s'achèveraient aussitôt, et leur échec se célébrerait par un solennel « Te Deum » ! L'ambiguïté entretenue depuis des années serait rangée au rayon des faits divers classés sans suite, consultés de temps à autre comme mémoire d'une sombre épreuve à ne pas renouveler... « pour ne pas perdre de vue » ce « rêve suffisamment grand » !

Ecrit le 21 octobre 2012, et publiée seulement le 3 décembre (pourquoi ?) elle n'est que la réaffirmation publique des grandes Vérités de Foi **« devant les fidèles qui ont un droit strict de connaître exactement quelle est la foi intime de ceux qui leur prêchent. »**

Cela semble normal et naturel ! Car cette « Profession de Foi » est bien destinée aux « **fidèles** » c'est-à-dire à nous qui formons la piétaille d'une armée en déroute... Ce n'est pas si souvent que nous faisons l'objet d'une telle sollicitude ! Car c'est devenu assez courant qu'en écoutant attentivement le sermon d'un prêtre, les fidèles soient enclins à se poser quelques questions : « Qu'a-t-il voulu dire ? Est-il pro-ralliement, anti-ralliement ? » Nos prêtres eux-mêmes, sont tenus à un devoir de réserve drastique. Or le Père Jean affirme que « les fidèles ont un droit strict de connaître exactement **quelle est la foi intime de ceux qui leur prêchent** » ! Comment peuvent-ils le faire dans ces conditions ?... On conçoit que l'enseignement attendu du prédicateur par les fidèles ne suscite parfois qu'un intérêt relativement limité... On pourra rétorquer que le prêtre peut parfaitement ne prêcher que sur l'Evangile ou l'Epître de la Messe. C'est exact... mais combien d'occasions peuvent-elles l'amener à illustrer ses propos, par un exemple, pour les rendre plus accessibles aux fidèles ! Or ceux-ci ont besoin, ont soif de **certitudes**... Où trouve-t-on, aujourd'hui, ces certitudes dans le maintien de la « **Vérité absolue qui ne saurait évoluer avec le temps en sa substance** » ? (RP Jean) On les trouve dans le testament spirituel de Mgr Lefebvre auquel on devrait accorder beaucoup plus d'attention. On eut aimé les trouver plus souvent dans les interventions de son successeur !...

La Royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ.-

S'adressant donc aux fidèles, le RP Jean évoque tout naturellement le devoir d'état qui est le leur dans le domaine social et politique ! Il écrit :

« Je professe la doctrine traditionnelle et catholique de la Royauté sociale (c'est lui qui souligne) de Notre Seigneur Jésus-Christ, avec sa conséquence nécessaire de l'union harmonieuse de l'Eglise et de l'Etat, afin que la loi divine et ecclésiastique préside à toutes les institutions humaines pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. (...) Aussi je réprovoque et rejette la doctrine libérale de Vatican II dans « Gaudium et spes » (ch. 4)) proclamant l'autonomie de l'Etat par rapport à l'Eglise selon le faux principe de la liberté religieuse, doctrine que le pape actuel a qualifié autrefois de « sorte de contre-Syllabus », et plus récemment dans une allocution publique à des ambassadeurs comme « un grand progrès de l'humanité » (13-12-2008)

Telle est donc la doctrine traditionnelle et catholique ! Prêcher cette doctrine, à temps et à contre temps, est devenu impossible depuis qu'on est en pourparlers avec les autorités romaines qui prônent la liberté religieuse.

Un bémol dans cette Profession de Foi ?

Le Père Jean, fidèle à Mgr Lefebvre, a déclaré « Je n'entends pas remettre en cause la fonction, l'autorité et le respect des pasteurs incriminés, n'ayant aucune compétence pour juger leurs personnes, et je prie aussi pour eux, Pape et évêques, comme responsables devant Dieu de nos âmes sur lesquelles ils ont juridiction ordinaire. » Il n'est donc pas sedevacantiste. Trois lignes qui, pour certains, sont une condamnation de sa Profession de Foi. Je n'ai également « aucune compétence » pour juger les auteurs de ces propos... que je ne connais d'ailleurs pas. Mais je n'apprécie pas. Mgr Lefebvre avait dit, lui-même, à l'occasion de la visite de Jean Paul II à la Synagogue de Rome (1986) : **« Est-ce que le pape est encore pape lorsqu'il est hérétique ? Moi je ne sais pas, je ne tranche pas. Mais vous pouvez vous poser la question vous-mêmes. Je pense que tout homme censé doit se poser la question. Je ne sais pas. (...) »** Et, s'adressant aux prêtres : « Je pense que, tout doucement, il faut quand même un peu éclairer les fidèles. Je ne dis pas qu'il faille le faire brutalement et jeter cela en pâture aux fidèles pour les effrayer. Non ! Mais je pense tout de même que c'est une question de foi précisément. Il faut que les fidèles ne perdent pas la foi. Nous avons charge de garder la foi des fidèles, de la protéger. Ils vont perdre la foi... même nos traditionalistes. »

Malheureusement, il n'a pas été entendu !... Jamais, dans nos chapelles nous avons été invités à « nous poser la question ». Il est donc certain que **nos prêtres ont reçu mission de faire silence sur ce qui est devenu un tabou !** Hélas !

Le testament spirituel de Mgr Lefebvre !

Il en existe un résumé accessible à tous. C'est la conférence de presse que Mgr Lefebvre a faite le 15 juin 1988 à Ecône, à la veille du sacre des quatre évêques. En voici quelques extraits :

« Au Concile, moi-même et un certain nombre d'évêques, nous avons lutté contre le modernisme et contre les erreurs que nous estimions inadmissibles et incompatibles avec la foi catholique. Le problème de fond c'est cela. C'est une opposition formelle, profonde, radicale contre les idées modernes et modernistes qui sont passées à travers le Concile. Vous me direz, mais qu'est-ce que vous entendez par là ? Eh bien je vais vous citer quelques sujets de ce modernisme. Ce sont, par exemple, l'acceptation des droits de l'homme de 1789. C'est le droit commun dans la société civile de toutes les religions, c'est-à-dire le principe de la laïcité de l'Etat. C'est l'œcuménisme ou l'association de toutes les religions. C'est Assise, c'est Kyoto, ce sont les visites à la synagogue, au temple protestant ; et dans l'Eglise c'est la collégialité avec les synodes, les conférences épiscopales, le changement de la liturgie, le changement de la catéchèse, l'augmentation de la participation des laïcs et des femmes dans les domaines religieux. C'est la négation du passé de l'Eglise !

« Il y a un combat qui est mené dans l'Eglise pour faire disparaître le passé, la Tradition de l'Eglise, cette persécution continue contre ceux qui veulent demeurer catholiques comme l'étaient les papes avant Vatican II. Voilà notre position ! Nous continuons ce que les papes ont enseigné avant Vatican II. Nous nous opposons à ce qu'ont fait les papes Jean XXIII, Paul VI, et Jean-Paul II actuellement parce qu'ils ont accompli une rupture avec leurs prédécesseurs. »

« Je n'ai aucune confiance dans ces autorités romaines, je dois bien le dire, car leurs idées sont complètement opposées aux nôtres. »

« Personnellement j'ai toujours éprouvé un sentiment de méfiance et **je dois avouer que j'ai toujours pensé que tout ce qu'ils faisaient c'était pour parvenir à nous réduire, à accepter le Concile et les réformes post-conciliaires.** »

« Le cardinal (Ratzinger) m'a répété plusieurs fois : « Monseigneur, il n'y a qu'une Eglise, il ne peut pas y avoir une Eglise parallèle. » Je lui ai dit : « Eminence, ce n'est pas nous qui faisons une Eglise parallèle puisque nous continuons l'Eglise de toujours, c'est vous qui faites une Eglise parallèle en ayant inventé l'Eglise du Concile, celle que le Cardinal Benelli a appelé « l'Eglise conciliaire » ; c'est vous qui avez fait de nouveaux catéchismes, de nouveaux sacrements, une nouvelle messe, une nouvelle liturgie, ce n'est pas nous ! Ce n'est pas nous qui faisons une nouvelle Eglise. **Nous avons donc senti tout au cours de ces colloques, un désir, une volonté de nous ramener au Concile.** »

« C'est fini, j'ai compris. On veut nous mener en bateau, c'est terminé, c'est fini, je n'ai plus confiance. J'avais bien raison de ne pas avoir confiance, on est en train de nous jouer. J'ai perdu confiance complètement. Il y a une volonté de la part du Saint-Siège de vouloir nous soumettre à ses volontés et à ses orientations. C'est inutile de continuer. Nous sommes tout à fait opposés l'un à l'autre. »